

Communiqué de presse

Montpellier, le 11 juillet 2024

La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé la gestion du département du Lot. Le département du Lot est un territoire rural accueillant une population de près de 175 000 habitants, stable mais vieillissante. En 2023, le conseil départemental prévoit l'emploi de 1 037 agents en équivalent temps plein travaillé et des dépenses réelles de 305 M€.

Un nécessaire renforcement de la sécurité juridique de la gouvernance départementale

Renouvelée en 2021, l'assemblée départementale connaît un fonctionnement général consensuel et globalement respectueux des droits des élus. La gouvernance de la collectivité se trouverait toutefois améliorée par l'insertion de précisions rédactionnelles au sein du règlement intérieur, par une plus grande attention dans l'établissement des procès-verbaux des séances du conseil départemental, outil fondamental d'un dispositif de prévention des conflits d'intérêt, ainsi que par une sécurisation des délégations consenties tant au président par l'organe délibérant qu'aux agents par l'exécutif.

Une sécurisation du système d'information à poursuivre

Engagé dans une politique de sécurisation de ses systèmes d'information, le département doit poursuivre dans cette voie en renforçant les règles d'accès à son système d'information et en achevant sa mise en conformité au RGPD.

Le département dispose de schémas directeurs informatiques ambitieux sur la période, mais les réalisations apparaissent en demi-teinte, questionnant l'adéquation entre le volume et la technicité des projets et les ressources mobilisables. Si le schéma 2017-2022 a alourdi le parc applicatif du département, déjà très important et consommateur en ressources, le schéma 2023-2028 vise à une rationalisation du parc dont il conviendra de suivre la mise en œuvre effective. De même, le département doit optimiser ses ressources par l'automatisation de certaines tâches chronophages à faible valeur ajoutée.

Une situation financière confortable mais une fiabilité des comptes à améliorer

Sur la période sous revue, le département dispose d'une situation financière saine lui permettant de mener ses priorités et de faire face à une évolution conjoncturelle moins favorable. En effet, les dernières tendances constatées en 2023 présagent d'une diminution des ressources fiscales (DMTO) soulevant un enjeu de maîtrise des charges si le département souhaite préserver ses marges de manœuvres.

Enfin, la collectivité recourt à une provision budgétaire visant à couvrir « l'aléa climatique » (plus de 22 M€ en 2022). La chambre relève l'inadaptation juridique de cet outil et l'existence d'autres moyens tout aussi lisibles et réguliers permettant de soutenir une politique d'adaptation du territoire au changement climatique ; la situation doit donc faire l'objet d'une régularisation.

N'hésitez pas à partager dans vos articles sur le web et sur les réseaux sociaux, le lien vers notre rapport ([cliquez ici](#)), ou vers notre site internet ([cliquez ici](#)), où il se trouve en libre téléchargement

Projet de tweet : Le département du Lot bénéficie d'une bonne situation financière mais doit revoir la manière dont il finance son adaptation au changement climatique



Contact presse : occitanie-communication@crtc.ccomptes.fr

T +33 4 34 22 73 00

Eric Morel eric.moral@crtc.ccomptes.fr

Caroline Froelig caroline.froelig@crtc.ccomptes.fr

Ferdaos Fassih ferdaos.fassih@crtc.ccomptes.fr

CRC Occitanie

500, avenue des Etats du Languedoc - CS 70755

34064 Montpellier cedex 2

[Site internet](#)

